

Belgium-Herstal: Insurance services

OJ S 139/2018 21/07/2018

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre public d'action sociale de Herstal

National registration number: CPAS

Postal address: Place Jean Jaurès 45

Town: Herstal

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4040

Country: Belgium

Contact person: M. Michaël Schraeyen

E-mail: michael.schraeyen@cpasherstal.be

Telephone: +32 42568216

Fax: +32 42568219

Internet address(es):

Main address: www.herstal.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/396/CT/2018>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Service Marchés Publics

National registration number: SMP

Postal address: Place Jean Jaurès 45

Town: Herstal

NUTS code: BE Belgique / België

Postal code: 4040

Country: Belgium

Contact person: M .Michaël Schraeyen

E-mail: michael.schraeyen@cpasherstal.be

Telephone: +32 42568216

Fax: +32 42568219

Internet address(es):

Main address: www.herstal.be

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

Social protection

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Appel à demandes de participation — Renouvellement du portefeuille d'assurances
Reference number: 2018-158

II.1.2. Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Centre public d'action sociale de Herstal, place Jean Jaurès
45 à 4040 Herstal

II.2.4. Description of the procurement

Objet des services: renouvellement du portefeuille d'assurances.

Le présent marché porte sur les assurances suivantes:

I) volet 1. dégâts matériels:

1) sous-volet 1. incendie et périls connexes;

2) sous-volet 2. tous risques électroniques;

Option cyber criminalité

3) assurance de valeurs;

II) volet 2. responsabilité civile:

1) sous-volet 1. responsabilité civile générale;

2) sous-volet 2. responsabilité civile des mandataires du CPAS;

3) sous-volet 3. responsabilité civile objective en cas d'incendie et d'explosion;

III) volet 3. accidents:

1) sous-volet 1. accidents du travail du personnel;

Option couverture des versements patronaux

2) sous-volet 2. accidents corporels mandataires du CPAS;

IV) volet 4. automobile:

1) sous-volet 1. responsabilité civile, dégâts matériels et protection juridique;

2) sous-volet 2. omnium missions de service;

V) volet 5. Assistance véhicules de service:

1) sous-volet 1. assistance véhicules de service

Lieu de la prestation du service: centre public d'action sociale de Herstal, place Jean Jaurès
45 à 4040 Herstal

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Délégué affecté spécialement à la gestion du portefeuille d'assurances et au règlement des sinistres du preneur d'assurances / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Existence d'un logiciel performant et interactif de gestion des contrats et des sinistres, permettant l'instauration d'un système d'échange direct d'informations entre l'assureur et le preneur / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Existence d'un service d'assistance 24 h sur 24 organisé par l'assureur avec visite immédiate d'un délégué ou d'un expert si le preneur en fait la demande / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Existence d'un service gratuit de formation en assurances toutes branches destiné aux membres du personnel de l'assuré / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Existence d'une cellule psychologique d'aide aux victimes d'accidents graves / Weighting: 4

Quality criterion - Name: Existence d'un service de prévention des risques en général et plus spécifiquement en matière d'incendie, de vol et d'accidents du travail / Weighting: 3

Quality criterion - Name: Délai de paiement des sinistres à partir de la notification à l'assureur de l'accord des parties sur le règlement / Weighting: 3

Quality criterion - Name: Les restrictions éventuellement formulées pourront donner lieu à l'écartement d'une offre si ces restrictions s'avèrent être substantielles (offre non conforme aux clauses techniques du CCH) / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Existence de mesures liées à la responsabilité sociétale de l'entreprise / Weighting: 5

Price - Weighting: 50

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2019 End: 31/12/2019

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Non spécifié

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées:

1) option couverture Cyber Risk — responsabilité civile et protection des données

Limite d'intervention générale:

— protection des données: 125 000,00 EUR par sinistre,

— RC: 250 000,00 EUR par sinistre,

— franchise: 2 500,00 EUR par sinistre.

2) option couverture versement patronaux — accidents du travail du personnel

Limite d'intervention générale: 150 000,00 EUR hors versements patronaux)

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat produit le Document unique de marché européen (DUME)(*), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat concerné:

- 1) ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016, relative aux marchés publics et aux articles 61 à 63 de l'arrêté royal du 18.4.2017, relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, à savoir:
 - participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324 bis du code pénal ou à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du conseil du 24.10.2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée,
 - corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du code pénal ou à l'article 3 de la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des communautés européennes ou des fonctionnaires des États membres de l'Union européenne ou à l'article 2.1, de la décision-cadre 2003/568/JAI du conseil du 22.7.2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé,
 - fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002,
 - infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes, telles qu'elles sont définies à l'article 137 du Code pénal, aux articles 1er ou 3 de la décision-cadre 2002/475/JAI du conseil du 13.6.2002 relative à la lutte contre le terrorisme, ou incitation à commettre une infraction, complicité ou tentative d'infraction telles qu'elles sont visées à l'article 4 de ladite décision-cadre,
 - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels que définis à l'article 5 de la loi du 11.1.1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ou à l'article 1er de la directive 2005/60/CE du parlement européen et du conseil du 26.10.2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme,
 - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains définis à l'article 433 quinquies du code pénal ou à l'article 2 de la directive 2011/36/UE du parlement européen et du conseil du 5.4.2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes et remplaçant la décision-cadre 2002/629/JAI du conseil,
 - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de l'article 35/7 de la loi du 12.4.1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs ou au sens de la loi du 30.4.1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers,

- n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62 de l'AR du 18.4.2017,
- n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 63 de l'AR du 18.4.2017;
- 2) répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17.6.2016, en ce qui concerne son aptitude à exercer l'activité professionnelle et ses capacités économique, financière, technique et professionnelle, et sera donc à-même de fournir, s'il est pressenti pour l'attribution du marché:
- (*) Marche à suivre pour compléter le DUME:
 - rendez-vous sur le site <https://ec.europa.eu/tools/espd?lang=fr>, et choisissez votre langue...
- (voir documents du marché)

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 21/08/2018 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 27/08/2018

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État, Section du contentieux administratif

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@conseildetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Conseil d'État, Section du contentieux administratif

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@conseildetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Conformément aux articles 15, 23 et 24 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, vous disposez d'un délai de 15 jours à partir du jour suivant la date de l'envoi de la présente lettre, afin d'introduire éventuellement une demande de suspension auprès d'une juridiction. Ce recours peut exclusivement être introduit devant le Conseil d'État, par une procédure d'extrême urgence.

Conformément aux articles 14, 23 et 24 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, nous vous informons que vous pouvez également introduire un recours en annulation contre cette décision auprès du Conseil d'État. Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après la présente communication. Le recours est introduit par une demande datée qui doit être signée par vous ou par un avocat. La demande doit être envoyée soit par lettre recommandée adressée au greffe du Conseil d'État, rue de la Science 33 à 1040 Bruxelles, soit par procédure électronique via le site <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'État, Section du contentieux administratif

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@conseildetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

19/07/2018